

United Nations



*Description des tâches pour une position nécessitant un détachement officiel
des gouvernements nationaux des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies
Les nominations sont limitées à des postes financés par le compte d'appui
aux Operations de Maintien de la Paix*

Titre du poste et niveau Organisation	Coordinateur de la Reforme et de la Restructuration P-4 United Nations Organization for the Stabilization in Democratic Republic of Congo, MONUSCO
Lieu d'affectation	Kinshasa
Superviseur immédiat	Adjoint au Chef de la Composante Police
Durée	12 mois (renouvelable)
Date limite de dépôt de candidature	30 Novembre 2020
Numéro de l'offre d'emploi	2020-MONUSCO-78800-DPO

Valeurs Fondamentales de l'Organisation des Nations Unies: Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSABILITÉS:

En conformité avec le mandat de l'Organisation des Nations Unies et sous la direction de l'Adjoint au Chef de la Composante Police, le Coordinateur de la Reforme et de la Restructuration est responsable de la planification et de la mise en œuvre des actions de soutien au développement des services de la Police Congolaise, selon des principes associant les règles démocratiques modernes et l'efficacité opérationnelle. Dans l'exercice quotidien de ses fonctions, il se trouve placé sous l'autorité directe de l'Adjoint au Chef de la Composante de la Police. Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le Coordinateur de la Reforme et de la Restructuration sera amené à accomplir les tâches suivantes :

- Procéder à la revue des structures existantes et de l'organisation de la Police congolaise, l'analyse approfondie de leur fonctionnement, de la gestion et des compétences de leurs personnels, des besoins en matière de renforcement des capacités, l'évaluation du système de justice pénale et des capacités opérationnelles de la Police, en tant que socle pour des recommandations relatives à la réforme globale, à la restructuration et au développement institutionnel.
- Élaborer des plans à court et à moyen terme et des programmes de soutien à la réforme et à la restructuration, ainsi qu'au développement institutionnel à long terme de la police;
- Conseiller et aider les partenaires locaux sur des questions liées aux initiatives de réforme de la police, afin de les élever aux normes internationalement reconnues d'institutions policières démocratiques ;
- Mener périodiquement l'évaluation de toutes les activités de réforme, de restructuration et de développement institutionnel et fournir les conseils et le soutien nécessaires aux initiatives policières ;
- Assister et conseiller les partenaires locaux dans le développement et la mise en œuvre des politiques de recrutement comprenant les processus de vérification approfondie, de sélection et des procédures.
- Accompagner et soutenir le développement d'un plan de réforme et de restructuration de la police, en coordination et en cohérence avec la politique de la Mission des Nations Unies dans son ensemble, avec celle du gouvernement et des responsables locaux de la police ;

- Coordonner les initiatives de soutien bilatéraux et multilatéraux relatifs à la réforme du secteur de la sécurité et au renforcement des capacités des services de sécurité locaux.
- Produire et présenter en temps opportun les rapports relatifs à la réforme globale, à la restructuration et au développement institutionnel de la police ;
- Assurer la liaison avec les hauts responsables de la police locale et avec d'autres responsables gouvernementaux compétents sur les questions liées à la restructuration des services existants ou, éventuellement, la mise en place d'une nouvelle police et/ou d'une nouvelle gendarmerie.
- Coordonner les activités de réforme, restructuration et de renforcement de capacités dans le domaine du Genre, de la protection de l'enfant, de la police de proximité.
- Produire des rapports détaillés concernant l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des tâches prévues par le mandat.
- Assumer la plénitude de la fonction managériale en ce qui concerne les structures de la police onusienne sous sa supervision en s'assurant que le personnel subalterne se conforme aux normes de conduite professionnelle les plus élevées, au comportement personnel et au dévouement dans l'exécution des tâches confiées.
- Exécuter toutes autres tâches qui lui sont assignées par le superviseur directeur dans le cadre du mandat assigné à la composante Police.

COMPETENCES :

Professionalisme : Montrer une fierté dans son travail et ses réalisations; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet; être consciencieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des échéances et l'obtention des résultats ; être motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles; Faire preuve de persévérance lorsqu'il est confronté aux difficultés et aux défis ; Garder son calme dans des situations stressantes. Prendre la responsabilité de transversaliser la problématique hommes-femmes et d'assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans toutes les activités. Avoir une connaissance et compréhension des théories, concepts et approches en matière d'application de la loi respectant les principes de la démocratie. Avoir une Compétence avérée en matière de recherche, capacité d'analyse et d'évaluation, aptitude à rédiger des politiques, des directives et des lignes directrices. Avoir une Expertise exceptionnelle dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques de la réforme de la police en particulier. Avoir une Capacité d'appliquer les expertises techniques afin de faire face aux questions et défis de police. Avoir un Sens aigu de l'organisation et aptitude avérée à coordonner et superviser le travail des autres.

Aptitude à planifier et à organiser: Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues; Identifier les activités et les tâches prioritaires; Ajuster les priorités selon les besoins; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche; tenir compte des risques et des imprévus durant la planification; surveiller et ajuster les plans et les actions si nécessaire; utiliser efficacement le temps.

Travail d'équipe: Collaborer avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les contributions, en valorisant les idées et l'expertise des autres ; être prêt à apprendre des autres; placer l'intérêt de l'équipe avant ses intérêts personnels; Soutenir et agir conformément à la décision finale du groupe, même si ce point de vue ne reflète pas entièrement sa propre position; Partager le crédit de la réussite de l'équipe et assume la responsabilité collective des échecs.

Souci du client: Considérer tous ceux à qui des services sont fournis comme des «clients» et chercher à voir les choses du point de vue des clients; établir et maintenir des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect, identifier les besoins des clients et y apporter des solutions appropriées; surveiller les développements en cours à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement des clients afin de les tenir informés et d'anticiper les problèmes; tenir les clients informés des progrès ou des revers

connus par les projets; respecter les délais de livraison des produits ou des services au client ; résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables.

QUALIFICATIONS :

Education : Diplôme universitaire du niveau de maîtrise ou équivalent dans le domaine de l'application de la loi, Justice Pénale, Administration publique, Gestion des Ressources Humaines (Particulièrement dans le domaine de l'application de la loi), Gestion du Changement, Sciences Sociales ou autre domaine pertinent. Un premier diplôme universitaire avec une combinaison de qualifications académiques pertinentes et une vaste expérience dans l'application des lois, y compris dans la réforme et la restructuration de la police, la planification et l'administration peuvent être acceptés en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Un titre délivré par une école de police agréée ou un établissement de formation analogue est également exigé.

Expérience de travail : Un minimum de 10 années de service/expérience de police à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés et en activité dans un organisme national ou international d'application de la loi, au niveau stratégique, opérationnel et managérial. Une vaste expérience pratique avérée dans des domaines tels que l'administration policière, la réforme de la police, la gestion organisationnelle et des ressources, la gestion du changement, la planification stratégique et l'élaboration des politiques est hautement souhaitable.

Grade : Commissaire de police, Lieutenant-colonel ou plus.

Langues : L'Anglais et le Français sont les langues de travail de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est indispensable. La connaissance d'une deuxième langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, de préférence l'anglais, est souhaitable.

A qualifications égales la préférence sera donnée aux femmes candidates.

Date de publication : 26 septembre 2020

Conformément à la nouvelle politique sur la vérification des personnels des Nations Unies concernant les violations des Droits de l'Homme, tous les personnels qui souhaitent servir les Nations Unies doivent fournir une attestation qui certifie qu'ils/elles n'ont commis aucunes infractions graves et ne font pas l'objet d'enquêtes pour atteinte aux droits humains internationaux ou au Droit International Humanitaire, de poursuites judiciaires ou condamnations pénales. Le texte de cette attestation est mentionné dans le paragraphe 5.2 de la politique citée ci-dessus. La décision finale pour la sélection des personnels qui serviront les Nations Unies fera l'objet d'une vérification de toute violation des Droits Humains.

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>